SELON LE CENTRE NATIONAL DE PHARMACOVIGILANCE

L'utilisation des médicaments génériques est faible en Algérie

L'utilisation rationnelle et sécurisée des médicaments a été recommandée hier par le Centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance.

F.Zohra B. - Alger (Le Soir) - Les responsables du Centre de pharmacovigilance et de matériovigilance, ainsi que des représentants du secteur de la santé, se sont réunis ce week-end à l'hôtel El-Marsa de Sidi-Fredj en vue d'évaluer l'utilisation des médicaments en Algérie. Cette rencontre vise en premier lieu, selon ses organisateurs, à faire le point sur les recherches effectuées durant l'année 2007 à Douéra et Zéralda et qui concernent l'utilisation rationnelle des médicaments en Algérie. Parmi les résultats de cette étude, figure la recommandation qui concerne la nécessité d'une formation adéquate des médecins des pharmaciens et des gestionnaires du secteur de la santé sur une bonne prescription des médicaments. A cet effet, préciseront les intervenants, le CNPM a associé ses efforts à ceux des experts de l'Organisation mondiale de la santé et un réseau international pour usage rationnel des médicaments. Ceci, notamment, dans le but de mesurer les prestations de soins envers les malades selon les indicateurs universels qui permettent, expliquent les spécialistes, d'établir des comparaisons pour identifier les contraintes rencontrées dans le système de soins et de proposer des correctifs à la lumière des expériences de soins recensées dans le monde et plus particulièrement dans les pays au niveau médical socioéconomique et culturel proche de celui de l'Algérie. Les résultats communiqués par le centre font ainsi état du fait que les médicaments non remboursés par la CNAS ne représentent que 5,63 % de l'ensemble des médicaments servis en pharmacie. Comme les médicaments non délivrés en pharmacie sont de l'ordre de 10,37%, ceci donne un taux de disponibilité de médicaments essentiels à l'officine de 89,63% mais n'atteignent pas les 100% recommandés. Par ailleurs, 71,11% des causes de non achat des médicaments sont déclarées comme dues au fait qu'ils sont disponibles à la maison (35,91%) ou parce que non remboursés, (5,63%) ou encore parce qu'ils sont onéreux, (29,57%.). Il est, par ailleurs, signalé par les experts que l'absence de comité pharmaceutique et thérapeutique entraîne un manque de cadre de concertation scientifique, pour promouvoir l'usage rationnel des médicaments. Ceci, alors que l'utilisation des médicaments génériques reste en Algérie la plus faible parmi les pays en développement en Asie, Afrique et Amérique latine. En outre, toujours selon les résultats de l'étude, le nombre de médicaments prescrits par ordonnance ainsi que la prescription d'antibiotiques et des formes injectables aux malades sont dans les normes internationales. Il est ainsi recommandé une meilleure utilisation des génériques. «Afin de garantir un meilleur accès aux médicaments essentiels génériques, aux couches défavorisées de la population», souligneront les spécialistes.

F.-Z. B.

AIGLE AZUR

Bilan saison estivale et nouvelles destinations

Aigle Azur a institué une tradition : un rendez-vous régulier, tous les six mois, avec la presse algérienne en France, pour faire simplement le point sur la compagnie et répondre aux éventuelles questions des journalistes : on ne peut que s'en féliciter. La rencontre de mercredi dernier à Paris, a permis, justement à son directeur général, Meziane Idjerouidene, de faire le bilan de la saison estivale et de rappeler quelques points essentiels qui fondent sa stratégie.

De notre bureau de Paris, Khadidja Baba-Ahmed

Sur la période estivale de pointe, soit du 20 juin au 15 septembre, 2 250 vols de la compagnie ont été assurés sur l'Algérie.

Le nombre de passagers sur cette période a augmenté de 6% par rapport à la saison passée. «Tous nos appareils ont volé 7 jours sur 7 entre le 15 août et le 15 septembre.» Le coefficient de remplissage, qui était de 63% l'exercice passé, devra atteindre cette année 68%, «ce qui n'est certes pas excellent mais il progresse», précise le jeune patron. Aigle Azur, pour rappel, opère sur l'Algérie (elle détient 45% du marché algérien, nous apprend-on) en desservant Alger, Annaba, Batna, Biskra, Chlef et Constantine ; le Mali (Bamako) ; le Maroc (Agadir, Casablanca, Marrakech, Oujda, Rabat et Tanger ; le Portugal (Faro, Lisbonne et Porto) et la Tunisie avec Djerba.

Ces destinations s'effectuent au moyen d'une flotte constituée de 11 appareils Airbus (A321, A320, A319) équipés en biclasse. Dès cette fin de mois d'octobre, la compagnie renforcera son réseau par le lancement (le 26) d'une nouvelle ligne Marseille-Alger-Marseille qui opérera au travers de 6 vols par semaine et l'ouverture (le 28) d'une liaison hebdomadaire (le mardi) Lyon-Béjaïia-Lyon. A partir de la ville de Lyon, Aigle Azur assurait déjà des départs sur Alger, Constantine, Oran et Sétif. Des tarifs de lancement — 139 euros en classe éco, et l'équivalent en monnaie locale — ont été mis en place pour ces nouvelles destinations comme pour toutes les destinations Maghreb. Le programme «Azur Plus», lancé en juin dernier avec la mise à disposition de cartes de fidélité, a enregistré, nous a-t-on appris, 13 500 adhérents. Autre fait notable de l'année 2008 est l'accréditation le 27 mai dernier, après un long parcours, de la compagnie comme membre actif de International Air Transport Association ou IATA, ce qui constitue une reconnaissance par cet organisme professionnel du standard international de Aigle Azur, en fait du grade le plus élevé dans la profession et qui permettra, par ailleurs, aux voyageurs, ceux d'Algérie par exemple, d'acheter à partir d'Alger leurs voyages long parcours, avec les différentes continuations.

90% de l'activité de la compagnie est aujourd'hui opérée par des vols réguliers en direction de 5 pays (Algérie, Mali, Maroc, Portugal et Tunisie), les 10% restants sont des vols charters vers des pays méditerranéens. «Notre politique de développement est centrée sur la proximité, une présence forte sur le terrain et une écoute constante … Notre compagnie va sur des destinations délaissées et là où une attente forte des immigrés est enregistrée.» En fait, la population émigrée est le cœur de la cible commerciale de la compagnie.

K. B.-A.

CONSTANTINE

Deux chirurgiens placés sous mandat de dépôt

L'enquête diligentée par la police, sur la base de la plainte déposée il y a deux mois par les parents d'un bébé âgé de cinq mois qui aurait trouvé la mort au bloc opératoire d'une clinique d'ophtalmologie à Constantine, a abouti à l'incrimination du staff médical de cet établissement sanitaire privé, a-t-on appris de sources autorisées.

Ainsi, les deux autres plaintes portées par deux vieilles femmes ayant perdu un œil chacune suite aux complications induites par deux actes chirurgicaux opérés dans le même bloc opératoire, ont enfoncé davantage cette équipe médicale, composée de deux chirurgiens ophtalmologues, un médecin anesthésiste, trois paramédicaux et deux réceptionnistes.

Présentés mardi dernier au parquet, ces derniers doivent répondre des chefs d'inculpation suivants : négligences entraînant une infirmité permanente aux deux vieilles femmes et le décès du bébé qui aurait, précise-t-on, rendu l'âme à cause de l'anesthésie, et également d'entraves à la réglementation.

Le propriétaire de cette clinique privée, qui se trouve être l'un des deux chirurgiens, a été, lui, mis sous contrôle judiciaire alors que les deux autres médecins ont été placés sous mandat de dépôt. Les infirmiers et les réceptionnistes, quant à eux, ont, cependant, bénéficié de la liberté provisoire. Notons que le personnel de cette clinique n'est même pas déclaré à la Sécurité sociale, ajoute la même source.

Lyas Hallas

La liberté provisoire pour quatorze voleurs

Quatorze personnes auditionnées par la police pour avoir cambriolé une bijouterie au centre-ville de Constantine ont bénéficié de la liberté provisoire selon la cellule de communication auprès de la sûreté de wilaya. Ces mis en cause, âgés entre 23 et 58 ans, auraient, selon cette source, volé des bijoux d'une valeur de deux milliards de centimes et plus de cent millions en espèces, ont été présentés au parquet vers la fin de la semaine dernière pour composition d'association de malfaiteurs et vol qualifié et recel. Un lot important de l'or volé a été récupéré par les policiers qui ont pu également saisir les objets que les présumés voleurs auraient utilisés pour commettre leur forfait. Ces derniers auraient creusé une brèche sur le mur de ladite bijouterie pour s'introduire à l'intérieur.

L. H.

ORAN : COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA RÉHABILITATION ET LA REVITALISATION URBAINES

«Combattre la détérioration du tissu urbain»

Oran s'apprête à abriter, du 19 jusqu'au 21 du mois en cours, un colloque international sur le thème Réhabilitation et revitalisation urbaine, et ce avec la participation de spécialistes algériens et étrangers. Cette rencontre, qui aura lieu à l'ex-IGMO, sera organisée sous l'égide de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, en collaboration avec l'Agence espagnole de coopération internationale. Selon les organisateurs, l'importance de la réflexion commune, que comptent approfondir les participants, vise à expliquer et à comprendre l'utilité que revêt «la revitalisation des zones urbaines dégradées, grâce à la mise en place d'une stratégie de régénération qui permet d'arrêter la détérioration du tissu urbain et social ; de préserver ses valeurs patrimoniales ; de renforcer la cohésion sociale et de favoriser l'activité économique». Lors de ce colloque international sur la réhabilitation et la revitalisation urbaine, les experts nationaux et étrangers aborderont trois sous-thèmes : La réhabilitation dans sa dimension internationale, La réhabilitation en Algérie et La réhabilitation à Oran. Les conférences autour du premier thème s'intitulent Cadre de la réhabilitation au niveau international, Le compromis international pour la réhabilitation et Expériences internationales de réhabilitation urbaine. La seconde partie du colloque sera consacrée à la réhabilitation en Algérie et à la présentation de diverses expériences de réhabilitation urbaine, menées à La Casbah d'Alger, à Constantine et à Ghardaïa.

Le troisième sous-thème abordera La problématique de la réhabilitation et de la revitalisation du vieux quartier Sidi El-Houari d'Oran. Durant ce colloque, des ateliers et une table ronde sur le thème Quel futur pour le centre historique d'Oran seront organisés et couronnés par une série de recommandations.

Amel B.

SKIKDA

Panique au lycée Nahda

Une fuite se gaz a été signalée dans la matinée de jeudi à Nahda, le prestigieux lycée pour jeunes filles de Skikda. Selon des sources concordantes, cinq filles ont été transférées à l'hôpital et mises sous surveillance médicale durant trois heures, alors que six autres ont été soignées sur place par le personnel médical et paramédical qui s'est déplacé sur les lieux, en procédant à leur oxygénation.

Pour le moment, l'origine de la fuite n'a pas été déterminée en dépit de l'ntervention des agents de la Sonelgaz et des tentatives répétées, ayant duré trois heures, de la détecter avec le matériel nécessaire. Une hypothèse a été avancée, celle du mercaptan (ancienne appellation du thiol), un composé organique à forte odeur proche du gaz. D'où le malaise des jeunes filles.

Zaïd Zoheir